

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :

27/05/87

Origine :

CGES

DGA

MMES et MM les Directeurs

des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

Réf. :

CGES n° 3/87 - DGA n° 19/87

Plan de classement :

118					
-----	--	--	--	--	--

Objet :

EXTENSION DE LA BANQUE DES DONNEES DES ORGANISMES DE LA BRANCHE MALADIE

De nouvelles fiches de synthèse sont mises à la disposition des organismes dans le cadre de la banque de données.

Pièces jointes :

--	--

Liens :

Date d'effet :

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

Téléphone :

@

MMES et MM les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

27/05/87

Origine :
CGES
DGA

N/Réf. : CGES n° 3/87 - DGA n° 19/87

Objet : Extension de la Banque de données des Organismes de la Branche
Maladie

Par lettre circulaire (SDGB/SAGA n° 149 du 24/12/87), je vous ai adressé un livret vous précisant les modalités d'accès et le contenu de la banque de données des organismes de la Branche Maladie, qui se réduisait alors à trois fiches :

- 1 - Présentation de l'organisme
- 2 - Tableau de bord (CPAM)
- 5 - Environnement (Tarifs)

L'ambition de cette banque de données étant d'offrir aux gestionnaires de l'Institution un accès commode à des informations constamment mises à jour et élargies sur les aspects sensibles du fonctionnement de l'Institution, j'ai le plaisir de vous faire part aujourd'hui de trois de ses extensions.

Dans une optique de suivi conjoncturel des résultats de Gestion Administrative des CPAM., la fiche "A" offre une vision dynamique de l'évolution de leur charge de travail, et des mutations de leurs modes de liquidation et de relation avec les tiers payants, en s'appuyant sur plusieurs Indicateurs représentés de manière concise et attrayante : diagrammes, graphiques, histogrammes.

Cette fiche, élaborée sur la base des informations collectées chaque mois par Télex auprès des 129 organismes de base, permettra à chaque gestionnaire de CPAM. d'appréhender la situation de son organisme au plan national suivant trois critères majeurs :

Délais de service aux assurés

Taux de production en Laser

Expansion de la politique de tiers payant

Cette fiche est mise à jour mensuellement à une date antérieure aux fiches 210 et 220, dont elle est complémentaire.

Dans un même but d'appréhension de la Gestion Administrative des CPAM. le parc immobilier de chacune d'entre elles est recensé et qualitativement décrit sur la fiche 8 : "Equipement". Le contenu de cette fiche est précisé en annexe.

Enfin, le champ des organismes recensés est élargi aux échelons régionaux du Contrôle Médical (rubriques 210 et 220 seulement).

La fonction "Guide" a été mise à jour pour faciliter l'accès aux nouvelles informations.

Je reste ouvert à toute suggestion tendant à conférer à cette banque de données un statut d'outil d'aide à la décision.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (Mme SILLY - 43 20 11 33, Poste 91290 ; M. BOISSEAUX - Poste 91338 - pour les problèmes de liaison téléphonique).

Le Directeur-Adjoint
Chargé du Contrôle de Gestion

Le Directeur-Adjoint
Chargé de la Direction
de la Gestion Administrative

A. BOUREZ

F. POISNEUF

DESCRIPTION DE LA FICHE A : "ACTIVITE DES CPAM"

Cette fiche est constituée de 9 écrans successifs.

- 1 - Evolution - de la production par jour ouvré
du solde à la liquidation
du montant des prestations de soins ambulatoires sans hospitalisation par décompte
par rapport au mois précédent, et au même mois de l'année précédente (Tableau).
- 2 - Parts respectives des systèmes de traitement au plan national (diagramme)
- 3 - Répartition des CPAM par taux de production de décomptes tiers payants (Tableau)
- 4 - Ventilation nationale de la production de décomptes tiers payants par destinataires (Diagramme)
- 5 - Taux de croissance en année complète mobile :
de la production totale de décomptes
de la production de décomptes assurés
du nombre de C + V liquidées

(Graphique)
- 6 - Solde à la liquidation
du mois
du mois précédent
du même mois de l'année précédente (Tableau)
- 7 - Répartition des CPAM suivant leur solde à la liquidation (Histogramme)
- 8 - Répartition des CPAM suivant leur taux de production en Laser, mois et mois précédent (Tableau)
- 9 - Evolution du taux national de production en Laser (Diagramme bâtons).

DESCRIPTION DE LA FICHE 8 : "EQUIPEMENT"

Cette fiche concerne les CPAM, CRAM, CETELIC, CNEI., CGSS.

La rubrique 810 est récapitulative des caractéristiques immobilières de l'organisme :

Surface utile administrative (SUA)

Surface globale hors oeuvre (SGHO)

Forme juridique majeure d'occupation des locaux.

Sous la rubrique 811, ces caractéristiques sont précisées pour chaque implantation, ainsi que les indicateurs suivants :

Surface utile totale (SUT)

Activité abritée par l'immeuble

Année de construction de l'immeuble.

La mise à jour permanente de cette fiche est assurée par le Service des Affaires Immobilières.